

Facture - Original - FA

Numéro	Date	Centre producteur	Type
1262222004038	27/07/2026	12220 - AFTRAL MARSEILLE	07

368 BOULEVARD HENRI BARNIER
CS 10170
13322 MARSEILLE CEDEX 16
SIRET : 30540504500041
Code UAI : 0133004V

Dossier suivi par : REYMOND Sandrine
Téléphone : 33491466554
Courriel : sandrine.reymond@aftral.com

Etablissements privés d'enseignement professionnel, d'enseignement à distance et de formation de dirigeants d'entreprises. Siège social : 46, avenue de Villiers - 75847 - Paris Cedex 17 - Association loi 1901 - N ° de déclaration d'activité 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la région Ile de France - SIRET : 30540504500017 - NAF : 8559A - N ° TVA : FR95305405045

LIP VITROLLES TRANSPORT
39 AVENUE DENIS PADOVANI
13127 VITROLLES
France
SIREN : 981322480

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - TRANSPORT
LIP VITROLLES TRANSPORT
39 AVENUE DENIS PADOVANI
13127 VITROLLES
France

Vos références	2026-07-0015
Code client	500499559
Devis N°	DEV202606489482
Commande N°	CDE202606143721
Date	10/06/2026
N° intracom TVA	FR89981322480

(P)laces, (H)eures session, (J)ours, (U)nités

Désignation	Qté	U O	PU.HT	Mt Remise	MT H.T	TVA	MT TTC
Enseignement CCCY80 - Formation Cariste + CACES® R489 Cat. 1A+1B+3 - (4j) Débutant/Occasionnel - CCCY602010B8 (Inter) du 01/07/2026 au 06/07/2026, durée : 28,00h. - lieu : AFTRAL MARSEILLE 13322 MARSEILLE CEDEX 16.							
> BEN ABBOUN Abou Bakr (Total présence : 28h) - ref. : 807991541 - Période facturée du 01/07/2026 au 06/07/2026	1,00	P	742,00	0,00	742,00	20,00%	890,40
Total ... EURO					742,00	148,40	890,40

- Acompte versé	0,00
Net à Payer	890,40 €

TVA exigible sur les encaissements		
C	Taux	Montant
201	20,00 %	148,40

Conformément aux art. L441-3 modifié par la loi 2001-40 du 15 mai 2001 et L441-6 modifié par la loi 2008-776 du 4 août 2008 du Code de Commerce, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû. En outre, pour les clients professionnels, conformément au Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement exigible en cas de retard de paiement est fixé à 40€.

Informations générales de règlement
Date d'échéance : 25/09/2026 - N° compte : 500499559 - N° facture : 1262222004038 - Net à payer : 890,40 € Conditions de paiement : Virement à 60 jours Coordonnées du pôle règlement : pcn.aftral.siege@aftral.com Le numéro de facture est à rappeler obligatoirement avec votre règlement : 1262222004038 .

Modalité de règlement par virement Le numéro de facture est à indiquer dans l'intitulé de votre virement : 1262222004038 .
Références bancaires : IBAN/BIC : FR76 3006 6101 4100 0103 1030 797/CMCIFRPP

Modalité de règlement par chèque Le numéro de facture est à rappeler au dos du chèque : 1262222004038 .
Règlement à adresser à : AFTRAL POLE CLIENT NATIONAL 46 avenue de Villiers 75017 Paris